

DEUXIEME LETTRE DE MADAME GABRIEL

A.L.N.
3 bis square du Jaunais
44400 REZE

Rezé, le 11 mai 2011

PRIARTEM
5 Cour Saint Lazare
75010 PARIS

Objet :
Grève de la faim à Ste Luce

Madame,

Comme j'ai eu le plaisir de vous l'annoncer ce matin à 8 h dès je l'ai entendu sur la radio France Bleue Loire Océan je vous confirme que l'opérateur Orange a décidé de "suspendre" son projet sur ce site. D'après l'article ci-joint du journal 20 mn, Orange aurait dit qu' il y aura une antenne sur un autre site ou qu' il n'y en aura pas. Mais comme suspendre ne veut pas dire annuler, Monsieur et Madame Livet cesseront leur grève de la faim dès qu' ils auront un écrit officiel .

En attendant, je salue le cran et la ténacité de Monsieur et Madame Livet qui ont été jusqu'au bout de leur conviction. Nous sommes admiratifs mais très inquiets devant tant de courage et de détermination.

Nous vous souhaitons une bonne journée et,

Amicalement.

La Présidente, Christiane Gabriel